

Questions de l'Association des Riverains du Quartier St Roch (ARQSR) aux têtes de listes pour les élections municipales de mars 2026 et leurs réponses

12 mars 2026

Préambule

Mi-décembre 2025, le bureau de l'ARQSR a fait parvenir aux trois têtes de listes pour les élections municipales de mars 2026 connues à cette époque, une liste de questions pour mieux connaître les orientations de leurs programmes et leurs positions sur certaines questions qui nous paraissaient importantes pour notre quartier et pour d'autres quartiers de Pertuis d'ailleurs. Il s'agissait, par ordre alphabétique, de A.Auclair, E.Banon et R.Pellenc

La liste des questions vous a été diffusée le 22 décembre 2025.

En février 2026, une quatrième liste s'est déclarée (Collectif citoyen de Pertuis) et nous lui avons également fait parvenir la liste de questions.

Ce document présente nos questions et les réponses de chaque tête de liste classée par ordre alphabétique.

Une erreur a été faite lors de la retranscription des réponses de R.Pellenc sur trois thèmes (Mobilités douces, espaces verts et associations de quartier). Elle a été corrigée dans cette mise à jour du document.

Nota : Nous avons repris intégralement les réponses reçues, même si le découpage des candidats ne correspond pas toujours à celui de nos questions.

- Quels sont les points qui vous paraissent les plus importants pour le futur de Pertuis et des Pertuisiens ?
Pouvez-vous en citer cinq ?
-

Réponse A.Auclair

La vision du Pertuis de demain doit absolument se construire autour de quatre piliers essentiels :

- *Une ville humaine qui prend soin de tous ses administrés, qui les protège*
- *Une ville durable qui préserve ce qui nous permet de vivre et notre cadre de vie*
- *Une ville vivante qui a envie d'exister, avec notamment un centre-ville dynamique*
- *Une ville démocratique dans laquelle les élus servent les administrés sans exercer un pouvoir*

Réponse E.Banon

Nos cinq priorités pour l'avenir de Pertuis sont :

- 1. Sécurité et tranquillité du quotidien.**
- 2. Maîtrise de l'urbanisation et préservation du cadre de vie.**
- 3. Cohésion sociale et vivre ensemble.**
- 4. Dynamisation du centre-ville et de l'économie locale.**
- 5. Culture, sport et animations.**

Réponse Collectif citoyen

1 - L'action que nous considérons comme prioritaire concerne le déploiement immédiatement après l'élection, d'un outil démocratique visant à donner la parole aux citoyens pour toutes les décisions qui concernent leur quotidien, leur vie à Pertuis.

Une assemblée citoyenne, véritable instance **décisionnelle** (et non seulement consultative, comme c'est souvent le cas des propositions avant les élections) sera ainsi constituée pour être représentative de l'ensemble de la population : sur la base du volontariat et par tirage au sort. L'objectif est de collecter les besoins réels du terrain, de toute nature dès lors qu'ils relèvent de l'intérêt général, et de co-construire en toute transparence, les solutions avec les citoyens. Ce fonctionnement devra permettre de considérer la pluralité des points de vue pour rendre la décision légitime et acceptable par tous.

Elle vient à l'encontre des systèmes classiques, qui prônent un fonctionnement pyramidal selon lequel, un « chef » arbitre seul (ou presque) les décisions impactant paradoxalement l'ensemble des citoyens.

L'idée est donc de rendre les décisions plus horizontales et de redonner la parole aux habitants pour les décisions qui les concernent.

Le déploiement d'assemblées citoyennes a déjà fait ses preuves dans plusieurs communes en France (Poitiers, Penne, Mouans-Sarthoux, Strasbourg...) notamment depuis les élections municipales de 2020. Les citoyens retrouvent un véritable lieu de débat, un levier pour agir concrètement sur leur lieu de vie, en travaillant véritablement main dans la main avec les élus et techniciens territoriaux.

L'assemblée citoyenne peut dès lors être considérée comme une « courroie de transmission » entre les citoyens et le collectif des élus. Dans notre vision, la démocratie commence dans les quartiers, les rues, les parcs...dans nos vies de tous les jours.

2 – Le **développement raisonné et apaisé** de la ville à l'échelle du territoire : mettre en synergie le centre-ville, les quartiers résidentiels et les zones d'activités.

A cet égard, il nous paraît fondamental :

- de repenser la répartition des différents espaces communs (services publics, équipements culturels, sportif, etc...) sur le territoire depuis le centre-ville jusqu'à la périphérie.

- de penser puis faire évoluer le réseau de transports en amont et en adéquation avec la densification des logements,
- d'y intégrer les modes de transport doux

L'assemblée citoyenne sera bien évidemment la première instance de réflexion sur ces sujets, les citoyens étant les premiers usagers de ces aménagements.

3 – La **préservation des terres agricoles** et **l'accès à une alimentation saine pour tous**

Un de notre fer de lance est de permettre à tous et en permanence d'avoir accès à une alimentation suffisante, saine, locale et choisie.

Dans notre vision il est nécessaire de favoriser une agriculture locale généralisant des emplois sur la commune : une de nos idées « clef » sera la création d'une ferme productive municipale (restauration collective) à visée pédagogique.

Un levier d'action est de soutenir l'espace test de Pertuis, qui permet à des jeunes agriculteurs d'initier un projet d'agriculture paysanne. Cet espace ne sera attractif qu'avec une démarche proactive de la municipalité auprès des lycées agricoles, de la disponibilité de terres agricoles fertiles pour l'installation et de débouchés de vente attractifs. Pour cela, il faut que la mairie protège ses terres fertiles par une veille foncière qui défende l'agriculture paysanne (et pas pour construire des complexes touristiques ou industriels).

La mairie a la responsabilité de la cantine municipale, qui nourrit les enfants, pensionnaires de l'EHPAD, et fournit aussi des plateaux repas à tous les citoyens. La cantine municipale doit soutenir l'agriculture paysanne locale : la mise en réseau de ses cuisiniers avec les producteurs devrait être inscrite dans ses missions, voir soutenue par une création de poste. Par ailleurs, ce service du CCAS doit être mieux connu et publicisé, et doit être de qualité.

La mairie doit vraiment s'emparer des enjeux sur l'Alimentation et la santé par la construction d'un Plan Alimentaire Territorial. Voilà une mission pour une assemblée citoyenne ! La mairie peut soutenir des initiatives telle que des épiceries solidaires, des projets de Sécurité Sociale de l'Alimentation tel qu'ils existent à Cadenet ou dans une trentaine de communes. Elle peut par ailleurs agrandir/valoriser les marchés producteurs des mercredi et samedi sur la place Garcin. Entre autres actions à développer pour mettre cette jolie place en valeur 😊 .

4 – **Donner de l'air et du vert à notre centre-ville**

Nous souhaitons mettre un stop immédiat à la bétonnisation des espaces verts subsistant au centre -ville, en recyclant le potentiel bâti vacant existant (logement et commerce) : appliquer réellement le ZAN (Zéro Artificialisation Net (horizon 2035), ce qui concerne également le point précédent.

Il s'agira de végétaliser et désimperméabiliser au maximum les espaces urbains : places, rues, cours d'école, parcs...Le recours à une expertise en éco-conception permettant le développement de solutions vertueuses en matière d'environnement sera systématisé dans tout nouveau projet neuf ou de réhabilitation .

5 – **Prendre en compte les besoins des jeunes et des ados**

Un des points qui nous tient particulièrement à cœur est de proposer aux adolescents, un vrai lieu de rencontre au sein duquel ils puissent pratiquer aussi bien des activités culturelles, que de loisirs ou simplement se détendre, se retrouver, discuter entre eux. Ce lieu sécurisant, permettra également aux jeunes d'avoir accès à des référents du domaine de la santé, de l'orientation professionnelle. La responsabilisation des adolescents sera un point structurant dans la définition du fonctionnement de ce lieu, ceci afin qu'ils se l'approprient et que cela devienne vraiment : leur lieu. Nous pensons que la configuration des anciens Moulins pourrait être étudiée dans cette perspective.

Réponse R.Pellenc

Les priorités

Je vais te citer celles poursuivies depuis 2008 en tant que Maire :

- Sécurité,
- Emploi,
- Logement,
- Education,
- Environnement,
- Qualité de Vie,
- Services Publics,
- Seniors.

Les engagements

Comme ce fut le cas lors de tous mes mandats, l'équipe municipale est garante des résultats obtenus jusqu'à lors :

- La ville la plus sûre de Vaucluse et de la Métropole, avec les meilleurs résultats parmi les villes voisines,
- La ville avec un taux de chômage le plus bas de Vaucluse et de la Métropole avec 5,8 %,
- Une ville reconnue plus verte et plus active avec les labels « Territoire Engagé pour la Transition Environnementale » par l'ADEME, « Ville Active et Sportive » avec le Ministère des Sports, « Ville Prudente » avec la Prévention Routière, « Ville Velotouristique » avec la Fédération Française,
- Une ville avec des équipements éducatifs et des services publics à la pointe,

- Comment envisagez-vous Pertuis à la fin de votre mandat ?
Quel est votre objectif de développement de la ville à cet horizon ?
-

Réponse A.Auclair

La vision du développement d'une ville équilibrée se construit autour du lien entre ses quartiers résidentiels, ses équipements (scolaires, culturels et sportifs) et son centre-ville.

Si on y déploie une croissance « organique », avec des îlots d'urbanisation décousus et déconnectés les uns des autres, au gré des projets immobiliers, la ville se transformera peu à peu en cité- dortoir.

Nous allons construire peu à peu la Grande Voie Verte qui connecte les Hommes et les quartiers.

Cette Grande Voie Verte, (continue, sécurisée, végétalisée) qui a terme devra permettre à chaque Pertuisien de se rendre, par une solution de mobilité douce (piéton, vélo, poussette, fauteuil roulant) depuis son quartier de résidence vers son lieu de travail, le centre-ville, son établissement scolaire, les installations sportives, les commerces se construira pas à pas.

Au terme de notre mandat, je m'engage à avoir développé la colonne vertébrale de cette Grande Voie Verte, qui partira du futur Parc Bonnaud, en passant par la place Garcin, le Parc Granier, la Place Jean Jaurès, la Dévalade et le Jas de Beaumont. (Coût 3 millions budget SPLA Concession d'aménagement du centre-ville)

Réponse E.Banon

Les priorités seront hiérarchisées afin de garantir une vision stratégique globale et durable pour la commune. A la fin de notre 1er mandat, j'envisage une ville où les Pertuisiennes et Pertuisiens se sentent fiers de leur commune.

Une ville apaisée, attractive et fière de son identité, où qualité de vie, économie locale, culture, sport et solidarité constituent les piliers du développement.

Une ville qui réunit l'intergénérationnel, qui répond aux attentes des jeunes aux moins jeunes et qui aura développé son activité économique avec une croissance maîtrisée fondée sur l'optimisation de l'existant plutôt que la bétonisation.

Réponse Collectif citoyen

La mise en place des assemblées citoyennes nous donnerait la certitude que Pertuis ressemblera à ce que les habitants souhaitent pour leur ville. On peut imaginer que le centre-ville aura repris vie, qu'il fera bon s'y attarder le soir sur une des terrasses des places Jean-Jaurès, Mirabeau, Garcin, de la Diane, ou encore dans le centre ancien réinvesti.

Que les espaces verts recréés, par exemple, sur l'espace de l'ancien stade Bonnaud verront les habitants se rencontrer et partager des moments de convivialité. Parmi ces espaces, les ados et les moins jeunes pourront trouver des terrains de sports accessibles.

On peut imaginer une cohabitation harmonieuse et fluide des différents modes de transport, avec de vraies voies aménagées pour chacun (véhicules motorisés, vélos, PMR), des comportements civiques.

Nous souhaitons également que chaque enfant puisse trouver une place dans le centre aéré dédié à sa classe d'âge (actuellement 98 places disponibles pour 1800 enfants scolarisés en maternelle et primaire), dans un lieu réservé, organisé en dehors du cadre des établissements scolaires, qui soit ainsi par nature associé à l'idée des loisirs et des vacances, permettant ainsi une vraie coupure. Nous pensons que le secteur du Moulin Soufflet pourra être étudiée dans cette perspective.

Sur le plan de l'urbanisation, nous sommes conscients que le marché immobilier sur le bassin Aix-Marseille est très tendu : le foncier y est rare et cher. Pour autant, le développement urbain ne peut se faire de façon anarchique, sans réflexion préalable et au bon vouloir des promoteurs immobiliers.

Par ailleurs, la loi SRU impose 25% de logement social, la ville de Pertuis n'atteint que 11% et paie à ce titre en 2025, une amende de 660 k€.

Il est fondamental, avant de construire de nouveaux logements, de réfléchir dans un premier temps à la possibilité de réinvestir les logements vacants (8% actuellement), et ensuite de prévoir en amont l'évolution des infrastructures (voiries, écoles, services...) en cohérence avec le nombre de logements créés. Il existe par ailleurs des leviers qui permettent de réduire le coût de la construction : subventions aux travaux de rénovation à l'intention des propriétaires privés, Office de Foncier Solidaire pour les primo-accédants, habitats partagés ou coopératifs, travailler en partenariat avec la Métropole.

C'est cette dynamique que nous souhaitons retenir pour l'urbanisation de Pertuis : elle nous laisse envisager à la fin de notre mandat, une ville plus aérée, sans bouchons avec des connexions facilitées et sécurisées entre les différents quartiers.

Réponse R.Pellenc

- Que pensez-vous du type de développement actuel (urbanisation soutenue malgré une voirie souvent inadaptée, un manque de voies de maillages, des équipements collectifs construits en périphérie entraînant potentiellement une augmentation du trafic automobile (Ex le Farigoulier)) ?
Quelles améliorations éventuelles envisagez-vous d'y apporter ?
-

Réponse A.Auclair

Nous ne sommes pas contre les constructions. Nous sommes favorables à une urbanisation raisonnée, maîtrisée qui intègre les contraintes de nos infrastructures.

CONSTAT :

Pertuis a un déficit de 1300 logements pour être en conformité avec la loi SRU (pour passer de 11,25 à 25% de logements sociaux) faute de quoi, la pénalité devient insurmontable dans le budget de la collectivité.

Il n'y a plus une seule place disponible au lycée, la rue Leon Arnoux, le Boulevard Jean Guigues, la route d'Ansouis, sont déjà largement saturés.

Malgré ces contraintes, voici la liste des projets immobiliers prévus par la municipalité actuelle :

- *Grand projet immobilier sur l'ancienne Gendarmerie rue Leon Arnoux (150 logements)*
- *Très grand projet immobilier sur le Boulevard Jean Guigues (400 logements)*
- *Très grand projet immobilier sur le Jas de Beaumont, gelé par le préfet depuis un an (1500 logements)*
- *Projet immobilier du Stade Bonnaud (d'abord 120 logements, puis 60)*
- *Très grand projet immobilier aux Lilas, route de Villelaure (400 logements)*
- *Projet immobilier sur le silo de la rue Leon Arnoux*
- *Très grand projet immobilier sur les terres agricoles de la rue Léon Arnoux*
- *Grand projet immobilier aux Moulins*

NOTRE ENGAGEMENT :

Nous nous engageons à ne construire que sur des zones déjà desservies par des rocales de déviation qui n'aggravent pas les conséquences du trafic pendulaire (ex. sur la route de Villelaure, qui est pourvue d'une connexion directe avec le Pont de Durance).

Nous allons travailler sur un plan « 0 logement vacant » (il y en a 800 à Pertuis) afin de privilégier une répartition homogène de l'offre de logements, éviter les pollutions liées à la construction et limiter l'émergence des grands ensembles immobiliers qui bouleversent les équilibres.

Nous ne sommes pas favorables à la construction d'un complexe associatif et sportif sur le site des Moulières, qui verra l'augmentation du trafic routier intra-urbain et la dissociation des activités sportives sur deux sites, nécessitant pour les parents et usagers de traverser la ville d'une extrémité à l'autre en voiture.

Nous nous engageons à préserver les activités associatives culturelles et sportives sur le futur Parc Bonnaud avec la réhabilitation des locaux en « Agora » intégrant le pôle associatif, la maison des familles, la MJC et un espace de coworking, à proximité immédiate du centre-ville, pour une meilleure continuité du service public.

Nous nous engageons à développer le plateau sportif du Farigoulier en un « Village Sport, Détente, Nature, Santé » avec un parcours de santé, une base aquatique et une base d'eaux vives...le tout desservi par une solution de transport intra-urbain (surtout pendant les périodes de grande fréquentation mercredi, samedi, dimanche) et par une voie vélo digne de ce nom. (Réorientation des 17 millions de la Métropole prévus aux Moulières)

Réponse E.Banon

Notre slogan « **Préserver Pertuis, pas la bétonner** » vous donne notre positionnement sur l'urbanisation incontrôlée et excessive que subit Pertuis !

Nous sommes opposés à une urbanisation excessive et mal coordonnée.

Le développement doit être cohérent avec les capacités de voirie, les équipements existants et les enjeux environnementaux.

Concernant le **Farigoulier**, nous suivrons étroitement les projets engagés par la Métropole, afin d'en garantir la bonne réalisation dans une **démarche éco responsable**, sans urbanisation excessive, et **au service des besoins réels des habitants**.

Nous souhaitons **améliorer les liaisons** entre les **quartiers, le centre ville, la zone d'activité et les équipements sportifs**.

La fluidification de la circulation, grâce notamment à une **étude globale et concertée du plan de circulation**, ainsi que **garantir une mobilité douce et sécurisée**, font partie de propositions que vous retrouverez dans notre programme.

Nous vous invitons à consulter les thématiques « **mobilité et circulation** » et « **améliorer la desserte des équipements sportifs** ».

Réponse Collectif citoyen

Nous avons traité cette question en partie dans le paragraphe précédent. Nous envisageons par ailleurs de proposer au débat de l'assemblée citoyenne, le **rapatriement de certains équipements** publics (urbanisme, pôle emploi, CPAM, Trésor public, CMP, centres médicaux....) **en centre-ville**. La délocalisation de ces services en périphérie générant effectivement une densification du trafic, et les rendant difficilement accessibles pour les personnes non véhiculées, d'autant plus que les transports urbains ne desservent pas (ou très mal) ces zones. Un exemple parlant est la délocalisation (en cours et prévue) des élèves des écoles du Parc et Marsilly loin du centre-ville. Nous sanctuariserons la scolarisation des élèves dans des écoles accessibles par des mobilités douces.

En privilégiant une localisation centrale de ses services, les usagers sont de fait, ramenés vers le cœur de ville, générant une nouvelle demande en matière d'offres commerciales, ce qui a pour effet de contribuer à ramener de l'activité économique au centre-ville.

Il est par ailleurs fondamental **d'encadrer le métrage de surfaces étanchéifiées** notamment sur le bassin amont de l'Eze. En effet, les sols artificialisés ne sont plus en mesure d'absorber l'eau des précipitations ou des ruissellements. Les flux se regroupent et contribuent largement aux phénomènes d'inondations dus aux précipitations et aux crues, tristement connus à Pertuis (1994, 2008, 2019).

Réponse R.Pellenc

Concernant le développement de la ville, je pense que tu te bases sur des ratios erronés, en effet comme j'ai eu l'occasion de te démontrer :

- Le rythme de construction sur les dix dernières années est de 1% par an contre 3 % sur les vingt années précédentes !
- Le taux de vacance structurelle de 3,1 % ne permet en aucun cas de garantir de rattrapage prescrit par la loi SRU,
- Les équipements livrés sur les derniers mandats (V31, Pont de la Gare, Pôle Multimodal et Déviation Jean Garcin) rattrapent des années de non équipement de la commune,

A ce sujet, je me permets de te rappeler, que c'est bien sous les mandatures socialistes et écologiques que les projets de déviation de Pertuis ont été ajournés soit : par des constructions inadaptées (déviation sud est), soit par le retrait du fuseau de réservation (déviation nord).

Par ailleurs parmi les équipements utilisés à des fins culturelles et sportives, seul le Farigoulier, complexe métropolitain est extérieur et aucun impact notable sur la circulation n'est à apporter sur la Route d'Aix...tous les autres équipements structurables (médiathèque, gymnases, stades) sont tous situés en centre-ville.

- Quelles seront les démarches que vous engagerez pour modifier, éventuellement, le schéma d'urbanisation actuel ?
-

Réponse A.Auclair

Tout d'abord, nous allons travailler sur un plan « 0 logement vacant » (il y en a 800 à Pertuis) afin de privilégier une répartition homogène de l'offre de logements, éviter les pollutions liées à la construction et limiter l'émergence des grands ensembles immobiliers qui bouleversent les équilibres.

Ensuite, nous nous engageons à ne construire que sur des zones déjà desservies par des rocade de déviation qui n'aggravent pas les conséquences du trafic pendulaire (ex. sur la route de Villelaure, qui est pourvue d'une connexion directe avec le Pont de Durance).

Enfin, chaque projet d'urbanisation sera mené EN CONCERTATION avec les riverains, grâce au travail des élus référents de quartier (25 quartiers/25 élus) car eux seuls connaissent les réelles contraintes de leurs quartiers.

Réponse E.Banon

Nous proposerons un **moratoire** en lien avec la **Métropole**, et agirons en tant qu'**acteur engagé, défendant nos projets** tout en privilégiant le **dialogue et la coopération** avec l'**ensemble des partenaires**.

Réponse Collectif citoyen

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document de référence en matière d'urbanisme : il définit les zones ouvertes ou non à l'urbanisation, les usages possibles et les règles de constructibilité (hauteur, emprise, stationnement) pour chaque zone. Véritable outil de politique publique, il traduit les ambitions de développement urbain de l'exécutif local.

Modifier le PLU constitue souvent un enjeu déterminant pour la réalisation d'un projet, public ou privé. Le choix de la procédure – révision (changement structurel) ou modification (ajustement) – conditionne ainsi la portée de l'évolution recherchée et les délais associés.

La ville de Pertuis s'inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix : projet global d'aménagement du bassin aixois qui regroupe 36 communes. Il s'appuie sur le Code de l'urbanisme et regroupe quatre catégories de zones :

- Zones U : les zones urbanisées ;
- Zones AU : les zones à urbaniser ;
- Zones A : les zones agricoles ;
- Zones N : les zones naturelles ou les forêts.

Le P.L.U.i régit les règles qui s'appliquent concernant la construction et l'aménagement en s'appuyant notamment sur :

- le développement durable ;
- la mixité sociale ;
- la mixité fonctionnelle (équipement, commerces, bureaux, services) ;
- la préservation urbaine, architecturale et paysagère.

Il détermine donc si l'on a le droit ou non de construire sur un terrain et comment.

La Métropole Aix-Marseille-Provence peut lancer une procédure de révision si le PLUi n'est pas compatible avec les objectifs du plan d'aménagement et de développement durable : stopper la bétonnisation des terres agricoles (zones dans la plaine de la Durance 2AUe de 88 ha et parc photovoltaïques en zone protégée), modifier les projets des 8 Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) inscrites dans le PLUi.

Ces questions seront débattues, comme expliqué précédemment, en assemblées participatives décisionnelles

Réponse R.Pellenc

Pour ce qui concerne l'urbanisation, la ville doit de se conformer :

- au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal voté par la Métropole en décembre 2024,
- au Plan Local Habitat avec ses objectifs de production de logements et à la densification souhaitée par les gouvernements écologistes et socialistes dans la loi ZAN,
- aux impositions SRU et Contrat de Mixité Sociale validé avec l'Etat afin de réguler nos pénalités logement, mises en place par les gouvernements socialistes et écologistes.

Je garantis que la Métropole travaille en étroit lien avec les équipes de Pertuis afin de proposer des projets à taille humaine, avec des logements principalement en individuel groupé ou en bande, aucun projet en collectif social et des hauteurs limité au R+1 dans nos quartiers résidentiels.

Je te renvoie donc la question, quelles seraient les modifications que tu apporterais en respect de la loi ?

La ville ne peut en aucun cas se permettre de ne pas respecter ses engagements SRU, il n'y a plus de miracle et je te renvoie à la prise de parole de M. le Préfet de Région : le logement est une nécessité afin de garantir à nos enfants et seniors de pouvoir évoluer dans des conditions dignes !

- Pertuis a un important retard sur les voies de contournement, ce qui conduit à certaines heures à un trafic automobile important dans la ville, trafic de transit et intra-communal.

Quels aménagements routiers vous semblent-ils nécessaires ? Quelles seront vos priorités ?

Réponse A.Auclair

Le contournement nord de Pertuis relevant de la compétence du Département de Vaucluse, un des plus pauvre de France, ne nous permet pas d'envisager, pour le moment, cet aménagement réclamé par tant de Pertuisiens.

La priorité sera donc de limiter d'urgence le trafic pendulaire en amont de notre ville avec 4 parkings relai/covoiturage : (Coût 400 000 euros)

- *Route de la Tour d'Aigues*
- *Route de Villelaure*
- *Route d'Ansouis*
- *Route de la Bastidonne*

Les parkings seront desservis par les transports en commun afin d'encourager leur utilisation.

Réponse E.Banon

Nous relancerons les études de déviation de rocade Nord et/ou Sud.

Notre programme contient des mesures concrètes sur les thématiques « mobilité et circulation » pour fluidifier la circulation et étudier le développement de solutions de contournement du centre-ville.

Notre priorité : Faire réaliser par des experts, et en concertation avec les riverains et commerçants, une étude approfondie d'un **plan de circulation** pour analyser le trafic et **proposer des solutions adaptées et acceptées par tous** : commerçants et riverains.

Nous souhaitons également **maintenir des écoles de proximité** pour permettre aux familles de disposer d'établissements accessibles à pied ou à vélo, sans dépendre systématiquement de la voiture.

Réponse Collectif citoyen

Nous avons déjà évoqué ce sujet au-dessus. Le trafic automobile est dense aux heures de pointe du fait de la délocalisation des écoles et des services publiques loin des accès par des mobilités douces, mais aussi par l'extension et la densification de certains quartiers sans penser à des alternatives à la voiture. Les travaux de voirie pour l'installation de pistes cyclables sécurisée et de trottoirs accessibles aux PMRs et aux poussettes doit être améliorés et poursuivis.

Attention, les travaux de constructions d'aménagements routiers ne doivent pas se faire au détriment de terre fertiles cultivables ou d'espaces naturels.

Réponse R.Pellenc

Il faut se souvenir d'où nous venons : la réalisation du Pont sur la Durance, de la V31, du Pont Rail de la Gare, du Pôle Multimodal et la prolongation de la déviation vers Villelaure ont été de réels succès en matière de mobilité sur la Ville.

Dernièrement, la première section de la déviation a été requalifiée, près de quinze ans après le démarrage du chantier par le Conseil Départemental 84.

Plus largement, j'ai fait réaliser récemment une étude de trafic et les conditions de circulation, bien que denses aux heures de pointes, demeurent raisonnables sur les grands axes.

Une croissance en pointe, de 3 % sur 10 ans, a été relevée ; conforme aux estimations d'origine.

En matière de déplacements et déviations, la poursuite de la rocade Jean Garcin vers Villelaure est inscrite dans le plan pluriannuel avec le CD84 et la Métropole pour 2040.

L'engagement du barreau de déviation vers le secteur de la future caserne gendarmerie est un engagement que nous partageons avec COTELUB pour 2045.

Par ailleurs, des projets de parkings de dissuasion sont projetés avec COTELUB sur la Route de la Tour d'Aigues et en entrée de ville avec le CD84.

Le travail de fond que nous menons avec le Département et la Métropole porte ses fruits !

- Que pensez-vous des transports urbains actuels ?
Quelles mesures et actions envisagez-vous pour, éventuellement, les améliorer ?
-

Réponse A.Auclair

Il y a d'abord une problématique liée à un mauvais emploi de l'offre existante de transport. Les lignes inter et intra ne sont pas coordonnées, il faut absolument retourner à la table des discussions à la métropole pour que, à budget constant, la solution soit plus performante.

Ensuite, il y a un gros problème de continuité du service public. Le transport à la demande fonctionne de manière aléatoire et la ligne du samedi qui permettait notamment à nos séniors d'aller faire leurs achats en zone a disparue.

Nous rétablirons la ligne du samedi pour soulager le transport à la demande qui est à la peine et maintenir un service public de qualité.

Réponse E.Banon

Notre programme prévoit d'agir auprès de la Métropole pour obtenir des **bus et TER plus fréquents, mieux connectés**, avec des horaires et une fréquence adaptés aux besoins réels des Pertuisiennes et des Pertuisiens, qu'ils soient étudiants, travailleurs ou usagers quotidiens.

Notamment **améliorer la synchronisation des horaires des bus d'Aix 100** avec les correspondances Pertuisiennes des lignes 102, 103, 104,105.

Réponse Collectif citoyen

La coordination entre les horaires de bus/train inter- et intra-urbains doit être réelle. Le réseau de transport doit être gratuit si possible, et au moins encouragé par une simplification des démarches d'accès aux cartes de transport par un guichet ouvert (de l'humain) et accessible en centre-ville.

Les assemblées citoyennes seront à même de décrire quelles sont les lignes de transports en commun utiles aux usagers (accès au Marché le Vendredi, accès aux évènements culturels le soir, accès aux zones commerciales le samedi) etc... Nous n'allons pas décider pour l'un ou l'autre type d'usager sans consultation.

Réponse R.Pellenc

Les transports urbains sont une compétence de la Métropole.

Nous enregistrons des résultats exceptionnels sur les lignes 100 et 101 vers Aix, avec près de 450 000 voyageurs sur l'année 2025 !

Sur les autres lignes intra urbaines, nous constatons des difficultés avec la Métropole à organiser des circuits répondant à toutes les demandes tout en constatant un très faible usage.

Seule la ligne 105 desservant le Lycée connaît une fréquentation satisfaisante. La Métropole a ainsi souhaité renforcer les propositions de transport à la demande.

Ce transport à la demande sera un réel outil de développement sur les années à venir afin de desservir tout le territoire communal.

Plus largement, nous avons déjà imaginé avec la Métropole de relancer courant 2026, une réflexion sur la recomposition des lignes urbaines afin de répondre à la desserte de tous les équipements métropolitains ; un grand diagnostic participatif est prévu.

Comme tu le sais, le budget transports de la Métropole est gravement déficitaire et orienté principalement sur les investissements marseillais ; il s'agit donc de pratiquer à iso périmètre et de trouver les solutions les plus adaptées à nos besoins.

- Que pensez-vous des transports interurbains actuels ? Quelles mesures et actions envisagez-vous pour, éventuellement, les améliorer ?

Réponse A.Auclair

Nous mènerons un premier combat de fond avec la région pour l'ouverture d'une ligne de train Pertuis / Cavaillon / Avignon

Nous mènerons un second combat de fond avec la région pour un tarif ferroviaire incitatif (aujourd'hui plus de 9 euros pour aller à Aix) dans le but d limiter le trafic routier.

Nous militerons pour consacrer la bande d'arrêt d'urgence à la circulation des bus sur l'axe Pertuis / Aix (comme au niveau de Plan de Campagne)

Nous nous réclamerons une augmentation du cadencement des bus toutes les 15 minutes

Nous travaillerons sur la coordination des heures d'arrivée des bus inter-urbains avec les besoins des scolaires. (certains bus arrivent aujourd'hui 3 minutes après le départ de la liaison pour le lycée...).

Réponse E.Banon

Réponse Collectif citoyen

Le trafic du transport en bus est de compétence métropolitaine et nous avons deux candidats pour siéger au conseil de la Métropole. Ils défendront les intérêts des Pertuisiens sans risque de 'copinage'. Il faudra par contre rencontrer les services de la SNCF pour obtenir une augmentation du nombre de trains sur la ligne Pertuis/Aix / Marseille, tous les 20 mins en heure de pointe.

Réponse R.Pellenc

Concernant les transports interurbains, nous avons convenu avec la Métropole de porter le cadencement des lignes vers Aix et la zone des Milles, à 15 minutes et de permettre un renforcement des lignes vers le Val de Durance. Un succès qui devrait porter la fréquentation à 500 000 je l'espère !

- Pour vous, est-il important de promouvoir les modes de déplacement doux ? Que pensez-vous des infrastructures actuelles pour ces modes de déplacement (bandes et pistes cyclables, cheminement piétons, trottoirs aménagés) et du schéma actuel de développement ?
Quelles mesures envisagez-vous pour, éventuellement, les améliorer ?
-

Réponse A.Auclair

Des aménagements récents ont été bien menés (Route d'Ansouis, Malespine). Mais des points noirs de très grande ampleur subsistent toujours, faute de schéma directeur. (Boulevard Jean Guigues, ZAC, centre-ville, Avenue de Verdun, connexion avec la vélo-route, connexions des pôles scolaires...).

Nous allons construire peu à peu la Grande Voie Verte qui connecte les Hommes et les quartiers, comme le prévoient tous les schémas d'urbanismes modernes.

Cette Grande Voie Verte, (continue, sécurisée, végétalisée) qui a terme devra permettre à chaque Pertuisien de se rendre, par une solution de mobilité douce (piéton, vélo, poussette, fauteuil roulant) depuis son quartier de résidence vers son lieu de travail, le centre-ville, son établissement scolaire, les installations sportives, les commerces se construira pas à pas. (Coût 3 millions d'euros, budgétisé dans la concession d'aménagement de la SPLA).

L'enjeu sera de faire cohabiter les usagers de la voiture (zone rurale) avec une alternative qui incite à l'usage des mobilités douces.

Réponse E.Banon

La mobilité douce est primordiale et son développement fait partie de notre programme.

Notre programme contient des mesures concrètes pour **garantir une mobilité douce et sécurisée** et nous soutenons l'initiative de l'**ADAVA** (Association pour le Développement des Alternatives à la Voiture à Aix et alentours) qui est en cours de rédaction en collaboration citoyenne de **propositions sur les thèmes des déplacements.**

Réponse Collectif citoyen

Comme indiqué ci-dessous, le verdissement de la ville, l'installation de pistes cyclables sécurisées même pour les très jeunes cyclistes, ou le réaménagement des trottoirs pour la circulation des PMR ou poussettes fait partie des grandes lignes directrices de notre programme. Les solutions techniques et les aménagements retenus in fine seront réfléchis, débattus puis décidés par consensus de l'assemblée citoyenne. Ces réflexions seront accompagnées par l'expertise d'un architecte spécialisé en éco-conception.

Par ailleurs, la localisation des services publics, culturels et sportifs doit favoriser les transports doux, et donc nous rapatrierons des équipements en centre-ville. Par exemple, les enfants ne peuvent pas aller au stade du Farigoulier ou à la CMP à vélo, et les personnes âgées ne peuvent pas aller à pied aux centres médicaux de la zone commerciale. Nous privilégierons de relocaliser autant que faire se peut en centre-ville, les équipements sportifs, culturels ou médico-sociaux (réaménagement du Stade Bonnaud en un vrai lieu ouvert).

Réponse R.Pellenc

Correctif

Concernant les déplacements doux, ils sont au cœur de nos engagements. Aucun projet viarie ne se développe aujourd'hui sans ces modes doux.

Nous avons été ainsi mis à l'honneur, en 2025, par les labels « Ville Velotouristique » et « Territoire Engagé pour la Transition Environnementale » par le Ministère de l'environnement.

Au titre des différents audits et contrôles pratiqués, les engagements de la ville dans la réalisation de 20 kilomètres de bandes et pistes cyclables ont été mis en avant.

En particulier, les adaptations les plus importantes seront portées sur le Boulevard Jean Guigues, le Boulevard Jules Ferry et la Route d'Aix qui seront programmés dans les années à venir.

Les financements sont tous validés, en particulier avec RTE qui va enfouir la grande ligne électrique sur le Boulevard Jean Guigues.

- Que pensez-vous des espaces verts existant à Pertuis ?
Quelles mesures envisagez-vous pour, éventuellement, les améliorer ?

Réponse A.Auclair

Les espaces verts permettent de créer les ilots de fraîcheur, d'anticiper le réchauffement climatique, de faire baisser la température au sol, de créer de lieux de vie et d'activité physique et donc de protéger la santé.

Aujourd'hui, il existe la promenade du canal, le jardin du Setti, le Pré du Roi et le jardin de l'Europe (seul lieu pourvu de jeu d'enfants).

C'est bien trop peu pour une ville de 20 000 habitants qui risque de se développer.

Le stade Bonnaud est l'opportunité unique de créer un vrai parc urbain de 2 hectares, qui connecte le centre-ville avec les quartiers résidentiels. Il doit absolument être sanctuarisé dans les dispositions du PLUi. (avec l'Agora, coût 3 millions d'euros : 80% financés par le MTE, 20% ADEME, reste à charge communal de 20% soit 600 000 euros)

Le Jas de Beaumont, aujourd'hui gelé dans le PLUi doit faire l'objet d'une renaturation progressive (contrainte de budget et de préservation de la faune et la flore sauvage) et non d'une nouvelle demande de dégel pour 500 logements supplémentaires. (coût 300 000 euros)

Le complexe sportif du Farigoulier doit devenir un Village Sport Détente Santé Nature. (financé par la métropole, 17 millions des Moulières réorientés)

Et enfin, pour compléter l'offre pleine nature, la commune devra se porter peu à peu acquéreuse des parcelles de bois à la vente (peu onéreuses) pour créer à terme une forêt communale dans laquelle les Pertuisiens pourront aller se promener sans être limités par les propriétés privées. (0,3 centimes du m2)

Réponse E.Banon

La végétalisation de Pertuis et le respect de l'environnement font partie intégrantes de notre programme. Nous continuerons à défendre le stade Bonnaud, poumon vert de Pertuis.

Notre programme contient des mesures concrètes pour **améliorer le cadre de vie et végétaliser Pertuis** mais aussi prendre en compte et anticiper les risques naturels notamment liés aux fortes pluies et aux vagues de chaleur.

Réponse Collectif citoyen

Les espaces verts doivent rester verts, et leur accès doit rester réellement ouverts. Nous ne sommes pas favorables à la 'valorisation' d'espaces verts qui induit l'installation de barrières imposantes et l'imperméabilisation des sols. Des espaces de nature autour de l'Eze, la Durance et le canal doivent rester des 'balades natures', des zones refuges pour la faune et la flores, et des espaces où l'on ne se sent hors de la ville.

Il nous tient à cœur de désimperméabiliser et végétaliser tout ce qui peut l'être (notamment les cours d'école, les stationnements, les voies de circulations douces).

Réponse R.Pellenc

Correctif

Concernant la création d'espaces verts, la ville a engagé de grands projets de verdissements de la ville.

Le meilleur témoin est le second niveau atteint sur le label ADEME de transition environnementale !

Les aménagements ont déjà été réalisés au Setti et du Roc Assis (2,5 ha) en passant par le Canal Sud Luberon. Les nouveaux parcs imaginés sur les secteurs des Lilas (2,5 hectares), du Jas (2,5 hectares), du Pré du Roy (1,5 hectares), de Bonnaud (1 hectare) !

Nous nous engageons sur la création de la Coulée Verte Pertuisienne ! 10 hectares d'espaces verts en centre-ville !

10 hectares de nature en centre-ville pour nos pertuisiens, pas des promesses à la noix de coco d'un grand parc au Jas qui ne verra jamais le jour puisque imaginé sur des terrains de la Métropole classés en zone agricole !

- Si vous êtes élu, comment envisagez-vous de travailler avec les associations et comités de quartiers ?
Quelles actions mettrez-vous en place sur ce point ?

Réponse A.Auclair

Nous proposons une refonte complète du mode de fonctionnement sur ce point.

Vous aurez demain un élu référent dans chaque quartier (comme pour une mairie annexe). Vous aurez une ligne dédiée pour votre élu de quartier qui assurera une permanence téléphonique hebdomadaire. (coût 0, chaque élu est là pour servir)

Vous pourrez traiter avec lui les petites problématiques du quotidien (circulation, incivilités, etc.) et échanger sur les grands projets structurants.

Nous proposerons aux comités de quartier d'être présents aux séances du conseil municipal avec un lien privilégié.

Nous retransmettrons les séances du conseil municipal en direct et en Replay pour une meilleure transparence.

Les présidents de comités de quartiers disposeront d'une interface dédiée dans l'application « Je Vis à Pertuis » pour formuler les requêtes en temps réel et suivre l'évolution de leur traitement.

Réponse E.Banon

Nous envisageons de **soutenir et de travailler étroitement** avec nos associations et comités de quartiers. **Nous souhaitons un partenariat de confiance, fondé sur l'écoute, la concertation et une meilleure coordination.**

Réponse Collectif citoyen

L'idée, comme précisé plus haut et initialement, est de travailler en lien direct avec les associations de quartiers dont les représentants auront bien évidemment la faculté de siéger dans les assemblées citoyennes en tant que volontaires et ainsi de travailler de manière collective avec les autres membres de ces assemblées.

Des échanges réguliers avec les associations ou comités de quartiers seront par ailleurs planifiés autant que de besoin selon la vie des quartiers et leurs particularités.

Des outils tels que les 'cahiers de doléances' seront mis à disposition pour tous les citoyens, et surtout ils seront publics et consultés.

Réponse R.Pellenc

Correctif

Concernant le travail avec les associations de quartier, je serai, comme nous l'avons toujours été aux côtés de ton association pour travailler chaque projet qui sera mis en œuvre dans les secteurs.

Au surplus et pour compléter nos engagements en matière de démocratie participative, je souhaite créer un grand conseil citoyen sur la base du volontariat ou sur tirage au sort.

Ce conseil citoyen aura comme missions d'apporter un regard de « sages » sur les projets et de proposer régulièrement des idées sur les projets menés.

- Que pensez-vous de l'action de la municipalité pour faire respecter la loi et les règlements (non-respect des limitations de vitesse, propreté de la ville, ...) ?
Quelles actions mettez-vous en place pour, éventuellement, l'améliorer ?

Réponse A.Auclair

D'abord, malgré tous les chiffres que l'on peut avancer, il faut se concentrer sur la vérité. Pertuis, c'est 1000 crimes et délits par an dont 280 vols et 50 cambriolages.

C'est moins que la moyenne nationale, mais pour les victimes, c'est déjà trop. Et surtout, il faut anticiper ! Pensez-vous que la situation va s'améliorer ou s'amplifier...nous avons une petite idée.

La sécurité, comme le reste, c'est avant tout une compétence. Je m'appuie sur l'expérience solide de mon colistier, ancien commandant en second de la brigade de gendarmerie de Pertuis.

Nous allons cartographier les zones blanches non couvertes par les caméras pour les pourvoir.

Nous allons utiliser la vidéo verbalisation pour les rodéos urbains, dispositif qui existe mais que nous n'utilisons pas à cet effet.

Et surtout, nous allons détacher 3 agents de mairie (sur les 430) pour en faire des agents de proximité. Une présence tous les jours dans tous les quartiers, de la proximité, de la prise de contact, mais aussi de la surveillance pour remonter les informations aux agents de police municipale. Les villes pilotes qui ont mis en place ce procédé ont vu la criminalité baisser de 75 % dans les deux premières années. (Coût 120 000 euros/an)

Enfin, nous allons proposer un plan de mise en sécurité des logements individuels avec des contrats et des tarifs négociés par la collectivité avec plusieurs entreprises afin que chaque Pertuisien puisse, au meilleur prix se sentir en sécurité chez lui. (dispositif qui existe dans plusieurs villes françaises)

Réponse E.Banon

Notre ville, comme beaucoup d'autres, subit aujourd'hui une hausse préoccupante des actes de malveillance, des dégradations et des incivilités. Cette situation exige une réponse ferme et structurée.

Notre programme contient des mesures concrètes pour :

- **Renforcer la présence et les moyens humains ;**
- **Moderniser les outils et renforcer les moyens techniques;**
- **Prévenir et lutter contre les incivilités et l'insécurité ;**
- **Lutter contre le communautarisme avec une stratégie de rachat du foncier redirigée vers le dynamisme économique.**

Réponse Collectif citoyen

Nous pensons que le rétablissement des liens sociaux et intergénérationnels, l'amélioration du cadre de vie (aménagement urbains harmonieux, espaces verts, fluidité des transports...), la disponibilité des ressources, sont de nature à rétablir un climat de confiance entre les habitants.

Une ville dans laquelle les gens se connaissent, se reconnaissent, échangent et tissent des liens devient naturellement plus sûre. C'est ce cercle vertueux que nous souhaitons développer dans un premier temps.

Les effectifs de la police municipale seront orientés prioritairement vers la prévention et l'éducation citoyenne. Nous inciterons les fonctionnaires à être en contact direct avec la population de façon plus spontanée (rondes pédestres, à vélo) avec un temps consacré aux échanges informels avec les habitants valorisés dans leur mission de service public.

Cette mission contiendra un volet sécurité environnementale prépondérant (propreté, incivilités, déchets sauvages sur les parcelles privées ou communales, le long des voies de circulation, ou les berges des rivières).

Réponse R.Pellenc

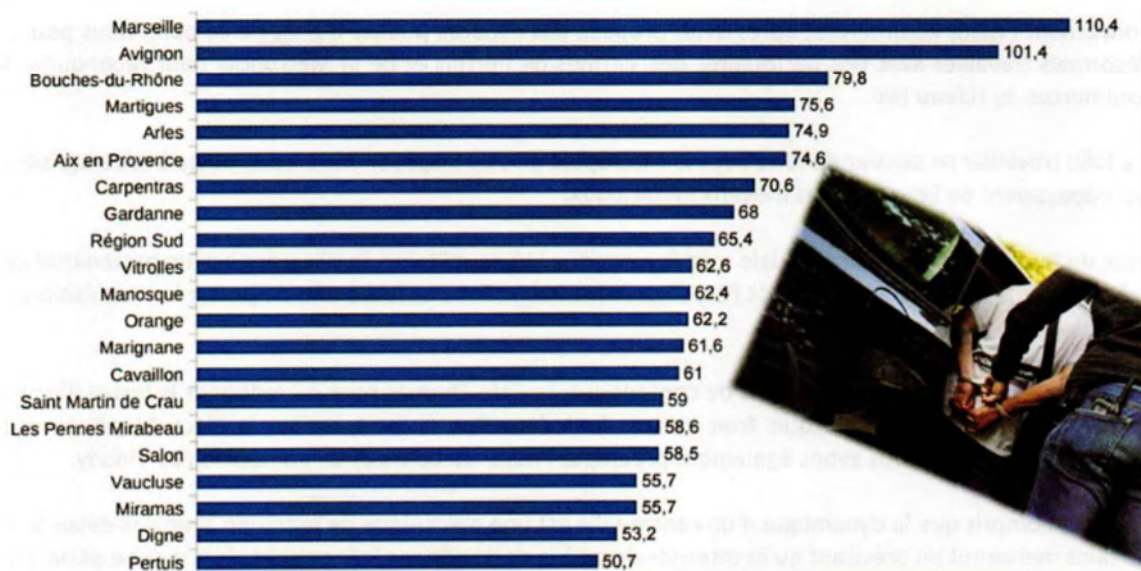
Sur la question de la mise en œuvre des règlements, tu sais que cela est ma boussole de maire depuis 15 ans.

Je continuerai à appliquer la méthode de tolérance zéro sur les incivilités.

C'est celle du « carreau cassé » qu'avais imaginée en son temps, le Maire de New York, Rudolph Giuliani.

Tags effacés au jour le jour, ramassage des déchets et encombrants de 5h à 19h, présence renforcée de la police municipale, déploiement de caméras !

Avec 50 délits enregistrés pour 1000 habitants, Pertuis est la ville ayant les meilleurs résultats en matière de sécurité parmi toutes les villes de Vaucluse, de la Métropole et de nos voisins proches. Je te joins le tableau des statistiques de 2024.



- Que pensez-vous de l'action de la municipalité pour maintenir un centre-ville attractif et dynamique ?
Quelles actions mettrez-vous en place ?

Réponse A.Auclair

Le centre-ville est à l'abandon.

Nous devons absolument retrouver notre âme provençale et l'expérience qui va avec.

*Nous allons ouvrir le Grand Café Thomas dès la première année (fermé depuis 8 ans).
(investissements financés par la DSP)*

Nous allons créer trois terrains de pétanque loisir sur la place Jean Jaurès et laisser à nouveau couler les fontaines en été. (coût 30 000 euros)

Nous allons mettre en place la charte esthétique du commerce (exercice réalisé dans de très nombreuses villes de France) dans laquelle nous inviterons les commerçants à préférer des tables en bois ou en fer forgé plutôt que des tables en plastique, des enseignes en fer forgé plutôt qu'en plastique, des couleurs de stores harmonieuses plutôt que des parasols « Miko »...et nous les accompagnerons grâce à une gratuité de l'occupation du domaine public en attendant la mise en conformité avec la charte.

Nous allons utiliser l'outil métropolitain de la Foncière Commerce et Développement pour préempter les locaux commerciaux du centre-ville (cout 0 pour la commune) et choisir ensemble quels sont les commerces manquants / nécessaires, et limiter la prolifération de certains autres.

Nous aiderons les particuliers propriétaires à monter les dossiers de subvention pour la rénovation des façades. (coût. quasi 0 pour la mairie, ressources internes)

Nous viserons le label « Pertuis Capitale Culturelle du Luberon » avec le son et la lumière :

Le Son :

Nous compléterons l'offre musicale déjà bien fournie (Harmonie, Conservatoire, Big Band, Latino) avec un festival des musiques actuelles pour notre jeunesse. (Financé par la billetterie, coût 0 pour la collectivité)

La Lumière :

Nous déploierons, en été, un mapping vidéo à heures fixes sur toutes les façades de la place Mirabeau pour encourager les visiteurs à s'installer en terrasse et faire vivre nos restaurants. (coût 60 000 euros)

Et en hiver, dans notre église. (format luminescence, coût 0 financé par la billetterie)

Réponse E.Banon

Si Pertuis dispose de rendez-vous d'animation de qualité, ceux-ci restent trop concentrés sur la période estivale. Le reste de l'année, la ville manque de dynamisme et l'offre festive et conviviale se fait plus discrète, touchant un public trop restreint.

Notre objectif est un centre-ville vivant toute l'année, combinant animations, commerces de proximité, culture et sécurité, afin d'en faire un véritable cœur de vie.

Nous souhaitons redonner envie à la population de revenir vivre en centre ville en axant notre travail sur les logements vacants et dents creuses et en proposant des solutions concrètes pour le stationnement des résidents.

Réponse Collectif citoyen

Comme précisé plus haut, tous les sujets sont interconnectés et la vie dans un centre-ville repose sur une multitude de paramètres.

Le commerce ne se décrète pas et notre objectif est de générer, par le biais de toutes les actions précédemment décrites, une dynamique et un retour des citoyens vers le centre-ville. Ces derniers pourront représenter dès lors des clients potentiels pour une offre commerciale qui se construira en cohérence.

Réponse R.Pellenc

Concernant les projets de dynamisation du centre-ville, je ne peux que souscrire à la stratégie déployée.

J'ai engagé, en 2008, la première concession d'aménagement du centre ancien avec le Pays d'Aix qui intégrait la reconquête des îlots dégradés tels que Vinolly, Ange, Escourts et Reine Jeanne, la piétonisation, les études de réaménagement des espaces publics.

A partir de 2015, ont été initiés les grands chantiers d'aménagements urbains de notre ville avec le Cours de la République, la Rue Colbert, la Place Jean Jaurès, la Rue François Morel et Place des Barres.

Tu as pu également découvrir, les grands travaux récents menés avec la SPLA sur la Butte du Barry, le Pré du Roi et le parking Martin ainsi que le démarrage des travaux sur l'îlot Murette.

En flânant dans la vieille ville, tu auras pu découvrir notre projet de verdissement et de requalification de nos rues...objectif une ville 100 % couverte et luttant contre les îlots de chaleur.

Notre centre-ville c'est aussi tout notre programme d'animations toute l'année, au théâtre, dans nos locaux rénovés de la Chapelle de l'Hôpital, avec des temps forts estivaux ; le Corso, le Latino, la Fête de la Bière, Lézardons, les festivités du 15 août...et dans les années à venir les coopérations organisées avec la Métropole et le festival de la Roque pour des productions de notre orgue rénové et un grand festival de drones !

En parallèle, nous poursuivons nos travaux sur les îlots dégradés avec la finalisation des travaux Ilôt de l'Ange en tranche 2, ceux de l'Ilôt Durance et ceux de l'Ilôt Astion qui permettront la création d'une grande résidence jeunes travailleurs avec 50 logements.

A proximité se déploieront les grands chantiers de la place de la Diane et de la Place Mirabeau avec des espaces aménagés afin de permettre l'installation de nouveaux commerçants.

Concernant l'essor commercial, après avoir proposé des espaces publics dignes de ce nom, nous pouvons désormais travailler avec nos partenaires des Vitrines de Pertuis et de la Métropole pour reconquérir les commerces au rideau tiré.

Il a fallu travailler ce dossier de fond avec la Métropole afin de disposer des crédits utiles à ces acquisitions qui dépassaient de beaucoup les moyens municipaux.

Avec un taux de vacance commerciale sous la moyenne métropolitaine, la ville a engagé un partenariat avec la foncière métropolitaine ID AMP et l'Établissement Public Foncier PACA afin de porter les acquisitions de cellules commerciales et immeubles.

Nous avons ainsi acquis, après six ans de contentieux, le Café Thomas pour lui redonner le lustre d'un café brasserie et ID AMP a déjà acquis trois locaux dont deux Rue Colbert, un sur la Place Mirabeau et un immeuble Rue Silvy. Nous avons également préempté l'hôtel du Cours et un immeuble rue Vinolly.

Tu auras compris que la dynamique d'un centre-ville est une mécanique de précision avec des délais longs, certains mentiront en précisant qu'ils interviendront à la demande sur le logement alors qu'une déclaration d'utilité publique a besoin de dix ans pour être montée ou bien encore qu'ils rachèteront des locaux alors que seul ID AMP dispose actuellement des fonds !

J'espère que l'ensemble de ces précisions rassureront tes adhérents quant aux engagements de la ville.

Nous avons par ailleurs eu l'occasion d'échanger sur la réalité des travaux envisagés sur le stade Bonnaud. Comme tu as pu le constater, loin de des polémiques stériles, nous avons fait le choix de créer un véritable poumon Est de 2,5 ha. Les 65 logements prévus dont une pension de famille s'inscrivent harmonieusement et avec des volumes faibles afin de permettre de financer cette opération emblématique.

Bonne lecture

Contact : M.Chantant
Président de l'ARQSR
m.chantant@orange.fr